S o m m a i r e

Tremblante en Belgique 181
Maladie vésiculeuse du porc à Taipei China 182

TREMBLANTE EN BELGIQUE

Rapport d'urgence

Texte d'un communiqué reçu le 23 décembre 1997 du Docteur L. Hallet, conseiller général, services vétérinaires, ministère des classes moyennes et de l'agriculture, Bruxelles :

Nature du diagnostic : de laboratoire.
Date de la première constatation de la maladie : 19 novembre 1997.

Localisation	*Nombre de foyers*
commune de Tielt Winge, province du Brabant	1

Description de l'effectif atteint : élevage d'ovins. Les animaux atteints ne sont pas nés dans l'élevage ; cinq ovins de race Flevoland ont été achetés il y a un an au marché de Mol.

Nombre total d'animaux dans le foyer :

sensibles	*cas*	*morts*	*détruits*	*abattus*
158	1	1	157	0

Diagnostic : les animaux de plus d'un an ont été examinés.

A. Laboratoire ayant confirmé le diagnostic : le diagnostic a été porté par le Centre d'étude et de recherches vétérinaires et agrochimiques (CERVA) à Bruxelles.

B. Epreuves diagnostiques réalisées : histologie ; coloration immunocytochimique ; observation des fibrilles associées à la tremblante.

Mesures de lutte durant la période objet du rapport : abattage sanitaire et incinération des carcasses ; exploitation sous surveillance ; programme de lutte couvrant tout le pays ; quarantaine et contrôle des déplacements à l'intérieur du pays.

*
* *

MALADIE VESICULEUSE DU PORC A TAIPEI CHINA

Rapport d'urgence

Traduction d'une télécopie reçue le 24 décembre 1997 du Docteur Bao Ji Chen, Directeur du département de l'élevage, Conseil de l'agriculture, Taipei :

Nature du diagnostic : de laboratoire.
Date de la première constatation de la maladie : 19 décembre 1997.
Date présumée de l'infection primaire : 23 novembre 1997.

Localisation	***Nombre de foyers***
préfecture de Kaoshiung (22° 40' N - 120° 20' E)	1

Description de l'effectif atteint : suspicion de fièvre aphteuse portée le 16 décembre 1997 sur une truie ayant des vésicules rompues sur le groin, dans un enclos d'un marché à bestiaux. Cette truie, qui provenait de la préfecture de Pingtung, se trouvait là pour être vendue aux enchères. Sa ferme d'origine était de type traditionnel.

Nombre total d'animaux dans le foyer :

espèce	***sensibles***	***cas***	***morts***	***détruits***	***abattus***
sui	...	1	0	...	0

Diagnostic :

- ***A. Laboratoire ayant confirmé le diagnostic :*** Institut de Recherche en santé animale de Taiwan.
- ***B. Epreuves diagnostiques réalisées :*** ELISA(1), RT-PCR(2).
- ***C. Agent causal :*** virus de la maladie vésiculeuse du porc.

Epidémiologie :

- ***A. Source de l'agent / origine de l'infection :*** truie provenant de la préfecture de Pingtung.
- ***B. Mode de diffusion de la maladie :*** pas d'extension constatée à ce jour.

Mesures de lutte durant la période objet du rapport : abattage sanitaire immédiat de la truie et des 40 autres porcs en contact avec elle, et désinfection de l'enclos ; élimination de tous les porcs présents dans la ferme d'origine et désinfection de celle-ci ; quarantaine et contrôle des déplacements à l'intérieur du pays.

(1) ELISA : méthode immuno-enzymatique.
(2) RT-PCR : amplification en chaîne par la polymérase - transcriptase inverse.

*
* *

Les désignations utilisées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau central de l'Office international des épizooties aucune prise de position quant au statut juridique des pays et territoires cités, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les données publiées proviennent, sauf indication contraire, des déclarations que les Administrations vétérinaires de ces pays ou territoires ont faites au Bureau central de l'Office international des épizooties.

© Office international des épizooties - 1997
ISSN 1012-5310
Reproduction ou traduction permise sauf à des fins commerciales